

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 080-2016
Type d'intervention: Postulat
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2016.RRGR.314

Déposée le: 17.03.2016

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Leuenberger (Trubschachen, PBD) (porte-parole)
Zäch (Burgdorf, PS)
Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'économie publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Berne, réel moteur de croissance?

Le Conseil-exécutif est chargé d'étudier :

1. pourquoi Berne, moteur de croissance, n'exerce qu'une dynamique limitée en périphérie ;
2. quelles conditions générales doivent être réunies pour que le plus grand nombre d'espaces possibles profite du moteur de croissance bernois.

Développement :

Le 29 octobre 2014, Thomas Rühl (Credit Suisse Economic Research, CS) a présenté au public intéressé de l'Emmental le tableau que le CS dresse de l'avenir économique et démographique de l'Emmental. La présentation est téléchargeable depuis le site www.region-emmental.ch. Cet exposé faisait remarquer que la ville de Berne rayonne manifestement nettement moins que d'autres centres importants.

Lors de la procédure de participation publique sur le projet de plan directeur cantonal 2030, la conférence régionale de l'Emmental a indiqué que ledit moteur de croissance bernois ne déploie

pas les effets désirés sur sa périphérie, Emmental compris (d'après une étude du Crédit Suisse publiée en 2014, Regionalökonomie, der Grossraum Bern : Struktur und Perspektiven, 1/2014).

La ville de Berne exerce manifestement nettement moins d'influence sur sa périphérie que d'autres centres importants. Il vaudrait la peine de se demander pourquoi Berne rayonne si peu sur sa périphérie. Dans la perspective du nouveau plan cantonal et des orientations générales du développement cantonal figurant dans le Projet de territoire, il est important pour le canton de Berne que la croissance visée puisse également être réalisée.

Destinataire

- Direction de l'économie publique
- Grand Conseil